



© DIDIER MOREL / FNTF

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

INAUGURE LA MAISON DES TRAVAUX PUBLICS LE 29 NOVEMBRE 2011

EXTRAITS DE SON DISCOURS

« LA FRANCE DISPOSE À LA FOIS D'UN DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT LES PLUS MODERNES ET LES PLUS PERFORMANTS MAIS AUSSI D'UNE INDUSTRIE DES TRAVAUX PUBLICS DE TOUT PREMIER RANG À L'ÉCHELLE MONDIALE. »



© DIDIER MOREL / FNTP

« Vous avez souhaité, M. Le président Bernasconi, consacrer cette inauguration à un thème qui m'est particulièrement cher : celui du lien qui unit les infrastructures de transport à l'aménagement durable de notre territoire. Je crois en effet que l'on ne saurait pas dissocier une route, une voie ferrée ou même un grand canal des territoires qu'ils traversent et qu'ils irriguent. Les élus sont bien évidemment extrêmement sensibles à ce lien, à la fois parce que les infrastructures de transport répondent à des besoins économiques, des besoins sociaux de déplacement, mais aussi parce que les habitants de ces mêmes territoires veulent être associés aux grandes décisions qui dirigent la vie des grandes infrastructures qui constituent pour un certain nombre de ses habitants le cadre de leur vie actuelle ou future [...] »

« [...] La nouvelle politique de transport qui découle du Grenelle de l'environnement s'est notamment traduite dans le futur **Schéma national des infrastructures de transport (SNIT)**. Ce document dont l'élaboration méthodique nous a permis d'ores et déjà de tenir compte de nombreux avis vient d'être transmis au Conseil économique social et environnemental. L'objectif est de disposer d'une vision des acteurs de la société, avant que le Parlement n'ait à débattre du SNIT. Comme vous le savez, Cher Président, le SNIT donne la priorité à **l'entretien et la maintenance de nos réseaux d'infrastructures de transport**. Je mesure à quel point il est important de préserver ce patrimoine essentiel pour la France. Il en va, d'une certaine façon, de la crédibilité de notre politique d'investissement et de notre pilotage

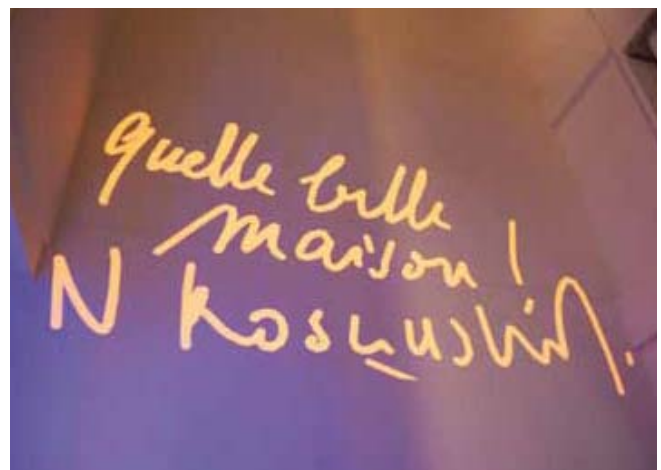
des nouveaux projets de transport – car si de nouvelles infrastructures sont nécessaires, à quoi bon investir si l'on n'entretient pas suffisamment ? Et comment expliquer aux français qu'on dépense des sommes importantes pour de nouveaux projets, parfois lointains, si la route ou la voie ferroviaire qui sont à côté de chez eux sont en mauvais état ? [...] »

« [...] La tâche est difficile mais nous avons fait des efforts en ce domaine : Comme vous le savez, à ma demande, le Premier Ministre a décidé en 2011 d'augmenter les **crédits consacrés à l'entretien du réseau routier national**, notamment à la suite de l'hiver particulièrement rude que nous avons connu l'année dernière. **Cet effort sera poursuivi en 2012**. De même, depuis l'audit de 2005, les

moyens consacrés à l'entretien du réseau ferré national ont été augmentés afin de rattraper 20 ans de sous-investissement. Les travaux correspondants concernent toutes les lignes, aussi bien celles qui sont surchargées comme en Ile-de-France, que celles moins chargées qui permettent aux TER et aux trains d'équilibre du territoire de desservir et de désenclaver nos territoires. Ces investissements considérables – 13 milliards d'euros sur 8 ans – concernent les voies qu'il faut remettre à neuf, bien sûr, mais aussi les ponts, les tunnels, les remblais, les caténaires, le matériel de signalisation... On rénoveit 400 km de voies par an jusqu'en 2005, nous sommes montés à 1 000 km et nous maintiendrons ce rythme : c'est celui qu'il faut pour assurer un avenir au rail en France. »



© DIDIER MOREL / FNTP





© DIDIER MOREL / FNTP

« [...] Il faut être innovant dans le financement des nouveaux projets, avec un **recours accru aux PPP**.

[...] Deux nouveaux chantiers majeurs ont été lancés cette année, avec la signature en juin du contrat de concession du tronçon central entre **Tours et Bordeaux de la LGV Sud-Europe-Atlantique** et la signature en juillet du contrat de partenariat de la **LGV Bretagne-Pays de la Loire**.

Tours – Bordeaux représente un investissement total de 7,8 milliards d'euros courants pour 320 kilomètres de ligne nouvelles, tandis que Bretagne – Pays de la Loire représente pour un investissement total de 3,3 milliards d'euros courants 180 kilomètres de ligne nouvelle.

Enfin, les offres finales du **contrat de partenariat du contournement**

de Nîmes et de Montpellier ont été remises en octobre dernier.

[...] C'est la première fois que la France arrive à construire plusieurs lignes à grande vitesse ferroviaire simultanément. »

« **Dans le domaine fluvial** aussi, des investissements très importants sont réalisés.

La réforme des voies navigables, qui vient compléter celle initiée en 1991, prévoit en effet de moderniser et de sécuriser notre réseau.

La taxe hydraulique a été augmentée par la loi de finances de 2011 et les recettes ainsi générées ont été affectées à voies navigables de France pour qu'ils puissent financer un programme inédit d'investissement de 840 millions d'euros. [...] Deux appels d'offres

pour des contrats de partenariat ont été lancés. Le premier, le plus emblématique, concerne bien évidemment le **Canal Seine Nord-Europe** que le Président de la république a lancé en avril dernier. Le second concerne l'automatisation d'une série de barrages sur l'Aisne et l'Oise qui doit nous permettre de remplacer des ouvrages datant du 19^e siècle par un dispositif moderne assurant une gestion efficace et contemporaine de ces voies d'eau. »

« Enfin, **dans le domaine routier**, et conformément aux conclusions du Grenelle de l'environnement afin de régler des problèmes de sécurité, de congestion ou pour répondre à des attentes d'aménagement du territoire, quelques opérations ont fait l'objet de contrats de concession. Il s'agit d'une

part de l'autoroute A63 dans les landes qui vise à achever la sécurisation de cet axe malheureusement connu pour les problèmes qu'il a engendrés pendant quelques décennies.

Le contrat est entré en vigueur en tout début d'année et les travaux sont désormais engagés. Je pense également à deux liaisons : l'autoroute A150 et le grand contournement ouest de Strasbourg, pour lequel les offres ont été remises. »

« L'ensemble de ces grandes opérations est **financée par notre agence, l'AFITF**, dont le rôle n'a cessé d'être conforté depuis 2005.

Je sais que vous êtes un certain nombre vous interroger sur sa capacité d'action et sur son avenir. Je me réjouis, sur ce point, de la signature



© DIDIER MOREL / FNTP



très récente du contrat de partenariat de la **taxe poids-lourds** qui permettra à la nouvelle agence de bénéficier de ressources pérennes pour mettre en œuvre l'intermodalité.

Comme vous le savez, l'AFITF bénéficie déjà de la redevance domaniale versée par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, par la taxe d'aménagement du territoire versé par ces mêmes sociétés et par une portion du produit des amendes des radars automatiques. Dans l'attente de l'entrée en vigueur de la taxe poids-lourds, **le Gouvernement, dans un contexte particulièrement contraint, a fait un effort tout à fait significatif pour doter l'AFITF des moyens** qui lui permettent de soutenir l'effort d'investissement dans les infrastructures de transport dont notre pays a besoin.

Cela témoigne de sa détermination à respecter les engagements qui ont été pris pour doter la France d'un réseau moderne, du meilleur niveau de sécurité et respectueux de l'environnement. La taxe poids-lourds complètera ce dispositif et permettra de financer les investissements supplémentaires dont notre système de transport a besoin pour continuer à faire de la France un pays leader en ce domaine. »

« Je forme le vœu, M. Le président, que les professionnels des Travaux Publics tout comme les élus poursuivent leur travail commun afin que le lien qui unit les infrastructures et les territoires soit un lien renforcé et signe de croissance de compréhension mutuelle et de respect des enjeux des uns et des autres. »

« Permettez-moi [...] de vous dire à quel point je suis heureuse d'être ici parmi vous aujourd'hui pour l'inauguration de cette toute nouvelle Maison des Travaux Publics.

Ce bâtiment et les travaux qu'il a connus montrent tout le savoir-faire de l'industrie française des Travaux Publics et du Bâtiment à la fois pour maintenir notre patrimoine mais aussi pour le moderniser permettant ainsi à l'histoire de répondre aux besoins et aux désirs d'aujourd'hui. C'est finalement une illustration concrète de ce qu'on peut réaliser de mieux en aménageant un espace existant [...].

Mais là, nous sommes bien au-delà d'un simple entretien habituel, vous avez donné une dimension totalement nouvelle à ce bâtiment, siège historique de la Fédération Nationale des Travaux

Publics. Je dois dire que je trouve que le résultat est très beau – la FNTF a désormais une belle « vitrine » pour poursuivre ses travaux et valoriser ses métiers, qui sont essentiels à mon ministère et auxquels j'accorde la plus grande importance.

Et puisque nous sommes tous là réunis aujourd'hui, presque pour un baptême, je forme le vœu que cette nouvelle Maison des Travaux Publics vous permette, nous permette à tous, de concevoir les outils et les réponses aux questions qui sont posées par les territoires, dans le respect des orientations du Grenelle de l'environnement.

Je vous remercie de votre accueil et vous souhaite, dans votre nouvelle Maison, une pleine réussite fondée sur une histoire glorieuse et sur un savoir-faire toujours modernisé. ■



© DIDIER MOREL / FNTF

